
Transition Insertion 2020

Rapport annuel 2018

Brabant Wallon – Namur – Liège – Verviers – Huy/Waremme



LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN, L'INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES ET LA FÉDÉRATION WALLONNE - BRUXELLES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



Table des matières

Brabant Wallon Namur Liège Verviers Huy/Waremme	1
Introduction	4
Historique et objectifs.....	5
ECOLES PARTICIPANT AU PROJET EN 2018	6
Bassins Liège Huy-Waremme Verviers	6
Bassins Namur Brabant Wallon	8
ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT SELON LES FORMES.....	9
Enseignement de forme 2, en deux phases.....	9
Enseignement de forme 3, en trois phases	10
LEXIQUE.....	11
CHIFFRES DE L'ANNÉE 2018.....	12
Vue globale des jeunes suivis en 2018 dans les différents établissements scolaires : ..	12
Résultats détaillés selon les indicateurs du CCGPE	12
Répartition des élèves selon le genre	13
Répartition selon la forme d'enseignement suivi.....	13
Répartition des élèves selon le type d'enseignement suivi.....	14
RESULTATS DES SUIVIS ET ORIENTATION DES JEUNES, ANNEE 2018	15
Élèves qui suivent un enseignement de forme 2	15
Élèves qui suivent un enseignement de forme 3	15
ACTIONS REALISEES	17
Intervention dans la construction du projet professionnel des jeunes.....	17
Manière d'informer les jeunes sur les réseaux, les structures à mobiliser	17
Partenariats mis en place pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.....	18
Préparation des jeunes à la transition de l'école au monde du travail	18
Concertation mise en place avec les divers acteurs de formation des jeunes et l'articulation entre la Formation scolaire et le placement en entreprise	19
Collaboration avec les autres référents-coordonateurs et les partenaires du projet	20
Nouveaux facteurs facilitateurs et bloquants, internes et externes à l'établissement pointés	20

Ce que le projet a apporté de nouveau à l'établissement scolaire et/ou dans la pratique professionnelle durant l'année scolaire concernée	22
Points à améliorer pour apporter plus d'efficacité au projet	22
ACTIONS MISES EN PLACE DANS LES ZONES DE NAMUR, LIEGE, HUY-WAREMME ET VERVIERS	24
LES COMITES	25
Comité d'accompagnement	25
Comité de suivi local	25
Comité pédagogique	26
RECU L REFLEXIF	27

Introduction

2018, les rapports annuels se suivent d'années en années. Se ressemblent-ils ?

Dans le fond ou la forme, l'œil non-averti n'y verra peut-être pas tant d'évolution qu'il le voudrait... et pourtant.

Alors qu'en 2017, l'heure était à l'inquiétude et que nous pensions qu'il fallait toutes et tous ensemble « faire mouvement », en 2018 c'est un sentiment général plus serein qui se dégage de l'analyse du travail des personnes de terrain.

En effet, les référent·e·s-coordonateurs·trices du projet Transition Insertion 2020 soulèvent, de manière générale, toute la pertinence, dans leur cadre professionnel, de la démarche réflexive et du recul qui est la leur dans l'exercice de leur mission.

Multiplication des expériences, augmentation de l'expertise des gens de terrain, (re)connaissance de la fonction de référent·e-coordonateurs·trice par les professionnels de l'insertion, ... font le succès du projet Transition Insertion 2020 qui continue d'accompagner de manière individualisée des centaines de jeunes issus de l'enseignement secondaire spécialisé vers leur vie adulte.

Un nouvel envol du projet qui conforte son action efficace grâce à la participation des acteurs de terrain mais surtout, à la motivation des jeunes.

En route vers encore plus d'insertion positive.

Hélène Adam – Philippe Manset
Coordinateurs pédagogiques

Historique et objectifs

Historiquement, le projet a pris naissance en 2006 au travers d'un questionnaire au sein de la FETAL :

« **Que deviennent les jeunes qui quittent l'école et qui ne trouvent pas d'emploi en ETA ?** »

Beaucoup de jeunes sortant de l'enseignement spécialisé semblaient rester inactifs durant de longues périodes, voire même plusieurs années, avant de trouver une possibilité d'insertion sociale ou professionnelle. Un groupe de travail se constitue afin de trouver des pistes pour réagir à ce constat. Le premier projet Transition/Insertion est écrit avec l'aide de l'EWETA, du CCGPE et de l'AVIQ.

Le projet est accepté en 2009. Différentes actions sont alors menées : recherche d'écoles et de partenaires, organisation du projet, création de la fonction de référent-e-coordonateur-trice, ... S'ensuit le démarrage de la première phase du projet « Transition-Insertion » dans le courant de l'année scolaire 2009-2010 et son extension progressive jusqu'en 2014 au cours de laquelle 10 écoles adhèrent alors au projet.

Un nouvel appel à projet FSE est alors proposé en 2013 pour la période 2014-2020.

L'année 2014 sera une année de transition acceptée comme telle et subsidiée par le FSE. Elle verra entre autres choses, la création de la fonction des coordinateurs pédagogiques qui veillent au bon déroulement du projet dans les bassins concernés.

En 2015, c'est le démarrage de la nouvelle phase du projet Transition Insertion 2020.

14 écoles sont impliquées pour les zones de Liège (10) et de Namur (4). C'est également la première phase d'un autre projet « Transition-Insertion » pour Bruxelles avec 5 écoles.

Durant l'année 2016, le projet a poursuivi son évolution ; 15 écoles y adhèrent. En effet, une école du Brabant Wallon a rejoint le projet, il s'agit de l'EPM de Nivelles et dans la zone de Liège, une école a quitté le projet, directement remplacée par l'EESSCFV de Verviers.

Chaque année, ce sont plus de 500 élèves de l'enseignement spécialisé forme 2 ou forme 3 qui participent au projet.

L'objectif étant de les faire bénéficier d'un accompagnement individualisé dans la conception, la mise en place et la concrétisation d'un projet de vie adulte pour leur vie après l'école.

ECOLES PARTICIPANT AU PROJET EN 2018

Bassins Liège – Huy-Waremme – Verviers

Ecole Professionnelle d'Ans (EPA)

118-120, rue du Zoning
4430 Ans
Tél : 04 246 44 21 - 04 246 29 05
castors.ans@sec.cfwb.be
www.epa-ans.weebly.com



EESCF « Le Chêneux »

Rue d'Ampsin, 9
4540 Amay
Tél : 085 31 41 39
eesscf.amay@sec.cfwb.be
www.lecheneux.be



Enseignement secondaire spécialisé libre Saint-Edouard

Route de l'Amblève, 88 Rue A. Bastin, 30
4987 Stoumont 4900 Spa
080 78 51 47 087 77 32 94
st.edouard.stoumont@skynet.be
<https://sites.google.com/site/ecolesaintedouardspa/>



Ecole Professionnelle de Froidmont – Saint Vincent Ferrer

Boulevard de Froidmont, 10
4020 Liège
04 343 25 62
direction.svf@gmail.com
<http://stvincentferrerliege.wixsite.com/stvincentferrer>



**Ecole L'Envol (Etablissement
d'Enseignement Professionnel Spécialisé
de la Communauté Française)**

Rue du Herdier, 6
4400 Flémalle
04 275 58 88
<http://www.lenvol.be/htm/index.php>



**Institut Royal pour Handicapés de l'Ouïe et
de la Vue (I.R.H.O.V)**

Rue Monulphe, 78
4000 Liège
04 221 14 84
efc.irhov@ecl.be



EESSCF

Rue des Wallons, 59
4800 Verviers
087 31 65 36
directeur.eesscfv@skynet.be
<http://education.skynet.be/eesscfv/index.htm>



Rue des Wallons, 59 – 4800 Verviers
087/35 53 26
www.secondaire-mosaique.be

**Ecole Centre Maghin-Marcel Louis
Rue Maghin, 22**

4000 Liège
04 227 30 31
ses.mom@ecl.be
www.ecoles.cfwbe/maghin



**Henri Rikir (Etablissement d'Enseignement
Spécialisé Primaire et Secondaire de la
Communauté Française)**

Rue de Fexhe 76
4041 Milmort
04 278 56 90
escf.milmort@sec.cfwb.be



Institut Provincial de Micheroux

Rue Paul d'Andrimont 24,
4630 Soumagne
04 355 97 95
chantal.annet@provincedeliege.be



Bassins Namur – Brabant Wallon

Institut Mariette Delahaut (IESPSCF)

Rue de Sedent, 28
5100 Jambes
081 33 16 31
directionsecondaire@skynet.be
www.iespscf-jambes.be



EPSIS Claire d'Assise

Rue des Anges, 2
5004 Bouge
081 20 77 00
www.ecoleclairedassise.be



Ecole des Forges

Quai de l'Industrie, 28c
5590 Ciney
083 21 82 28
<http://www.ecolelesforges.ciney.be>



Ecole Reumonjoie (EPES)

081 44 92 40
Chemin de Reumont, 143
5020 Malonne
EPES.reumonjoie@tvcablene.be
<http://www.reumonjoie.be>



Ecole Provinciale des Métiers (EPM)

Chemin du Malgras, 4
1400 Nivelles
067 63 48 60
epm@brabantwallon.be



ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT SELON LES FORMES

Le projet concerne les élèves suivant un enseignement de forme 2 ou de forme 3. Les jeunes sont suivis durant leur dernière année scolaire et un an après leur sortie de l'école.

Enseignement de forme 2, en deux phases

L'enseignement de forme 2 vise à rendre possible l'intégration du jeune dans un milieu de vie et de travail adapté.

La phase 1 donne la priorité aux objectifs de socialisation et de communication liés notamment à l'émergence d'aptitudes professionnelles et à l'expression du projet professionnel.

Cette première phase sert à construire et développer la socialisation, l'autonomie et la communication à travers différentes activités tant en cours généraux qu'en cours pratiques dans différents domaines. Elle permet de dégager des pistes quant à l'orientation de l'élève après l'école. Le passage de phase s'opère lorsque le conseil de classe en collaboration avec la famille a pressenti le ou les milieux de vie qui conviendraient à l'élève après l'école.

La phase 2 sert à poursuivre les apprentissages en socialisation, autonomie et communication avec l'objectif de construire les savoirs qui seront nécessaires à son insertion future dans le ou les milieux de vie futurs pressentis (ETA, centre de jour, centre d'hébergement...).

La seconde phase poursuit les objectifs de socialisation et de communication de la première phase en mettant l'accent sur les activités éducatives et d'apprentissage visant la préparation à la vie sociale et à la vie professionnelle.

Stages :

Pendant cette phase, des stages **peuvent** être organisés dans le ou les milieux de vie pressentis.

Enseignement de forme 3, en trois phases

L'enseignement de forme 3 est une formation générale, sociale et professionnelle visant à rendre possible l'intégration du jeune dans un milieu de vie et de travail ordinaire.

La phase 1 : constituée d'une année maximum d'observation et d'une seconde année où l'élève poursuit son travail de découverte dans une approche polyvalente d'un secteur professionnel.

La phase 2 : vise une formation polyvalente dans un groupe professionnel.

La phase 3 : débouche sur une qualification professionnelle dans un métier du groupe professionnel suivi par l'élève durant la deuxième phase.

La durée d'une phase est le temps nécessaire à l'élève pour acquérir les compétences exigées dans les différentes disciplines.

La décision du passage de phase est prise par le conseil de classe.

Stages :

Le stage est une activité éducative durant laquelle l'élève est immergé en entreprise. **Il fait partie de la formation.**

La durée en 2^{ème} phase : de 15 à 30 jours ouvrables

La durée en 3^{ème} phase : de 40 à 75 jours ouvrables

LEXIQUE

ACTIRIS	Office Régional bruxellois de l'Emploi
AGE	Administration Générale de l'Enseignement
AMO	Aide en Milieu Ouvert
AVUS	Activité de Valorisation et d'Utilité Sociale.
AViQ	Agence pour une Vie de Qualité
CAP AViQ	Contrat d'Adaptation Professionnelle AViQ
CCGPE	Centre de Coordination et de Gestion des Programmes Européens
CEFA	Centre d'Enseignement et de Formation en Alternance
CEFO	Carrefour Emploi Formation Orientation
CFISPA AViQ	Centre de Formation et d'Insertion Professionnelle AViQ
CISP	Convention d'Insertion Socio Professionnelle dans les CEFA
COF	Centre d'OrientatIon et de Formation
CPAS	Centre Public d'Action Sociale
CPMS(S)	Centre Psycho Médico-Social (Spécialisé)
EFT	Entreprise de Formation par le Travail
ETA	Entreprise de Travail Adapté
EWETA	Fédération Wallonne des Entreprises de Travail Adapté
FOREM	Formation Emploi
FETAL	Fédération des Entreprises de Travail Adapté de la Province de Liège
FSE	Fonds Social Européen
IBEFE	Instance Bassin Enseignement qualifiant Formation Emploi
MIRE	Mission Régionale pour l'Emploi.
OIIP	Outil d'identification des intérêts personnels
OISP	Organisme d'Insertion Socio-Professionnelle
ONEM	Office National de l'Emploi
PFI	Plan Formation Insertion
PIA	Plan Individuel d'Apprentissage
PIT	Plan Individuel de Transition
SAJA	Service d'Accueil de Jour pour Adulte
SPF	Service Public Fédéral
SRJ	Service Résidentiel pour Jeune
UNIPSO	Union des entreprises à profit social

CHIFFRES DE L'ANNÉE 2018

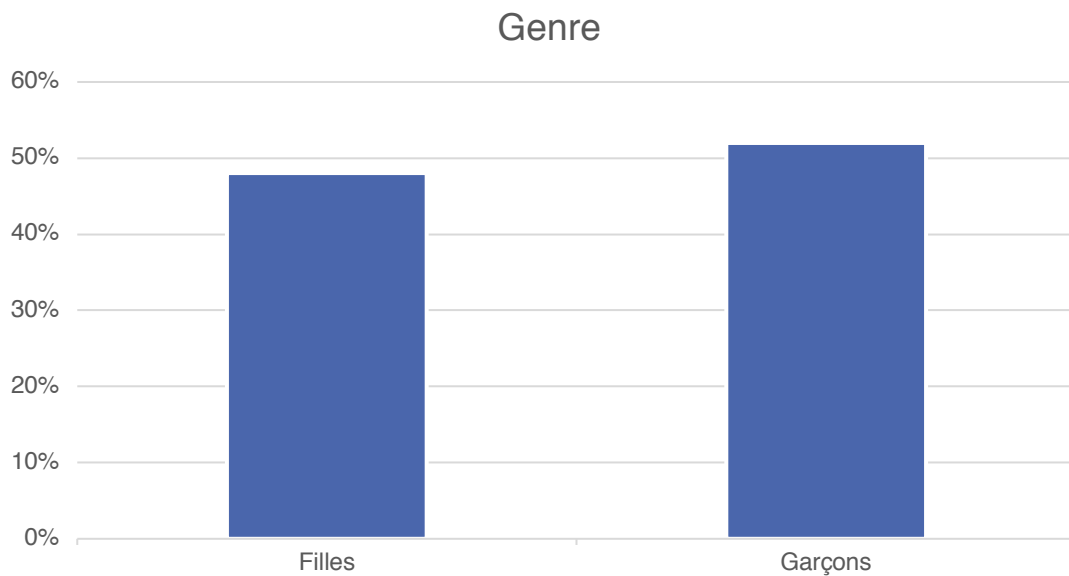
Vue globale des jeunes suivis en 2018 dans les différents établissements scolaires :

Ecoles	Elèves	Filles	Garçons	Forme 2	Forme 3	Type 1	Type 2	Type 3	Type 4	Type 6	Type 7
Claire d'Assise	16	11	5	16			16				
Mariette Delahaut	34	11	23	1	33	31			3		
Ecoles des Forges	27	15	12		27	26		1			
Reumonjoie	28	3	25	28			19	9			
Nivelles	22	4	18	20	2	1	20	1			
Henri Rikir	42	16	26	17	25	19	17	6			
L'envol	44	17	27	7	37	37	7				
Saint-Edouard	36	20	16	9	27	22	9	5			
Le Cheneux	41	18	23	9	32	27	8	5	1		
EPA	70	61	9	34	36	31	34	5			
IRHOV	32	11	21	6	26					9	23
Maghin	38	14	24	13	25	25	13				
IPESS	23	16	7	13	10				23		
Mosaïque	44	21	23	16	28	28	16				
Total	497	238	259	189	308	247	159	32	27	9	23
Pourcentage	100,00%	47,89%	52,11%	38,03%	61,97%	49,70%	31,99%	6,44%	5,43%	1,81%	4,63%

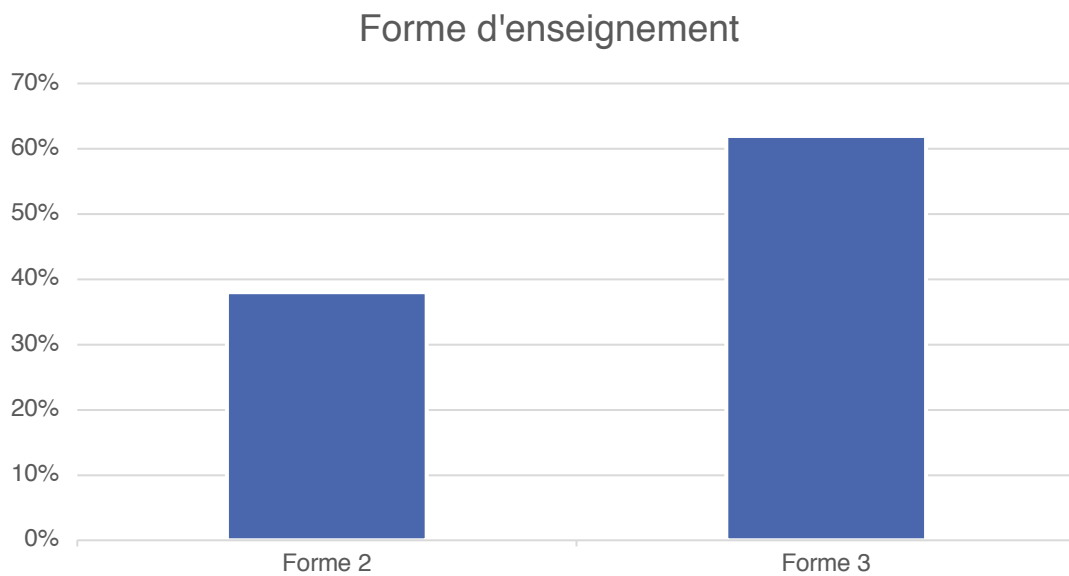
Résultats détaillés selon les indicateurs du CCGPE

Critères		INDICATEURS	F2	F3		
Insertion socioprofessionnelle	Travail et formation en milieu ordinaire	Contrat de travail à durée indéterminée	1	0,5%	7	2,3%
		Contrat de travail à durée déterminée	3	1,6%	13	4,2%
		Contrat de travail en INTERIM			4	1,3%
		CAP AVI/Q en milieu ordinaire	2	1,1%	5	1,6%
		Contrat de travail en E.I – SFS				
		Formation + PFI FOREM	1	0,5%	10	3,2%
		Formations professionnelles : IFAPME, CISP, CFISPA, Régies de quartier	3	1,6%	15	4,9%
	Stage découverte après école					
	Travail et formation en milieu adapté	Contrat de travail en ETA	8	4,2%	2	0,6%
		Convention CAP en ETA	5	2,6%		
Recherche active d'emploi	Convention d'Activités Citoyennes (en milieu ordinaire avec encadrement) / Convention de volontariat	12	6,3%	7	2,3%	
	avec accompagnement			7	2,3%	
Poursuite formation au niveau supérieur	Formation hors spécialisé	Qualification et ensuite orientation dans l'ordinaire ou en Promotion Sociale			12	3,9%
		Poursuite d'une formation en alternance (CEFA, CFISPA, IFAPME ou EFT)			8	2,6%
Poursuite formation au même niveau	Formation dans le spécialisé	Qualification et poursuite d'une autre formation dans la même école	9	4,8%	16	5,2%
		Poursuite d'une formation autre que scolaire	2	1,1%	3	1,0%
		Réorientation au sein d'une autre école d'enseignement spécialisé	6	3,2%	3	1,0%
		Réorientation au sein de la même école, mais dans une autre Formation			8	2,6%
		Poursuite de la précédente formation	82	43,4%	131	42,5%
		Poursuite d'une formation en alternance			2	0,6%
Insertion sociale (avec accompagnement)	Socialisation institutionnelle	Capacité à se rendre au FOREM, aux agences locales emploi, à la mutuelle...	4	2,1%	21	6,8%
	Socialisation relationnelle	Capacité de s'intégrer dans une équipe et de communiquer efficacement	2	1,1%	1	0,3%
	Développement personnel	Respect de l'hygiène personnelle, contrôle de soi... Capacité à vivre seul et à occuper son temps constructivement	1	0,5%	1	0,3%
	Prise en charge en structure d'accueil	Suivi par un service d'accompagnement, projets Transition-Utilies, projets 16-25, ou autre	13	6,9%	5	1,6%
Sortie médicale		Intégration en SAJA, SRA, SLS... pour les formes 3, uniquement les types 4, 6 et 7	13	6,9%	1	0,3%
		Prise en charge médicale de longue durée (y compris services santé mentale)	2	1,1%	2	0,6%
Sortie neutre		Inscription au FOREM	1	0,5%	7	2,3%
		Ouverture de droits au SPF	9	4,8%	3	1,0%
Sortie négative		Abandon ou sortie inconnue	10	5,3%	14	4,5%
Nombre de jeunes			189	100,0%	308	100,0%

Répartition des élèves selon le genre



Répartition selon la forme d'enseignement suivi



Répartition des élèves selon le type d'enseignement suivi

L'enseignement secondaire spécialisé est scindé en 7 types qui sont chacun, comme le précise le décret du 03 mars 2004, "adaptés aux besoins éducatifs généraux et particuliers des élèves relevant de l'enseignement spécialisé appartenant à un même groupe, besoins qui sont déterminés en fonction du handicap principal commun à ce groupe".

Toutes les écoles n'organisent pas tous les types d'enseignement.

TYPE 1 : s'adresse aux élèves présentant un retard mental léger.

TYPE 2 : s'adresse aux élèves présentant un retard mental modéré ou sévère

TYPE 3 : s'adresse aux élèves présentant des troubles du comportement et/ou de la personnalité

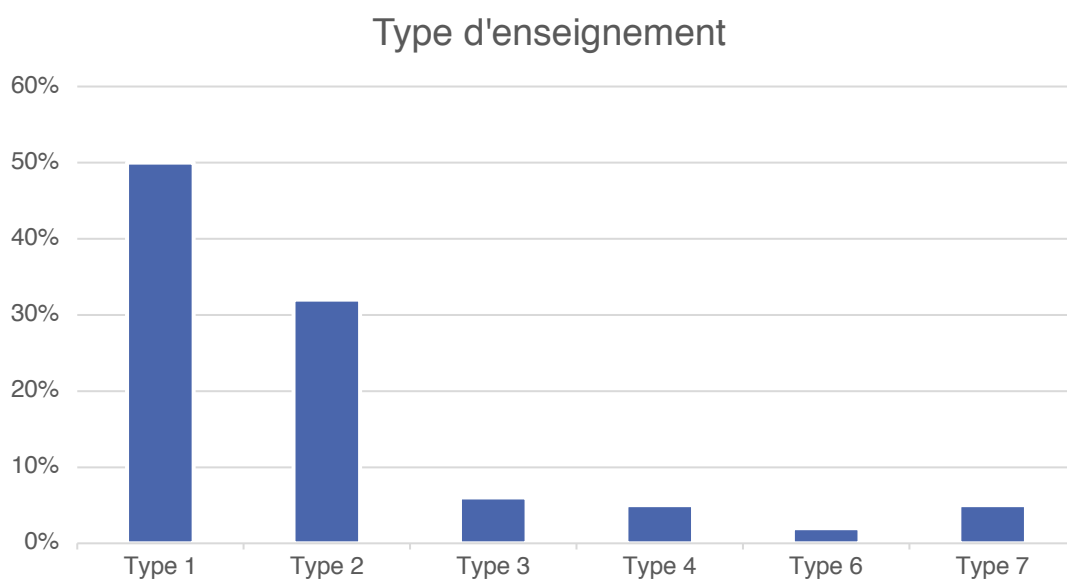
TYPE 4 : s'adresse aux élèves présentant une déficience physique

TYPE 5 : s'adresse aux élèves présentant une maladie ou étant en convalescence

TYPE 6 : s'adresse aux élèves présentant une déficience visuelle

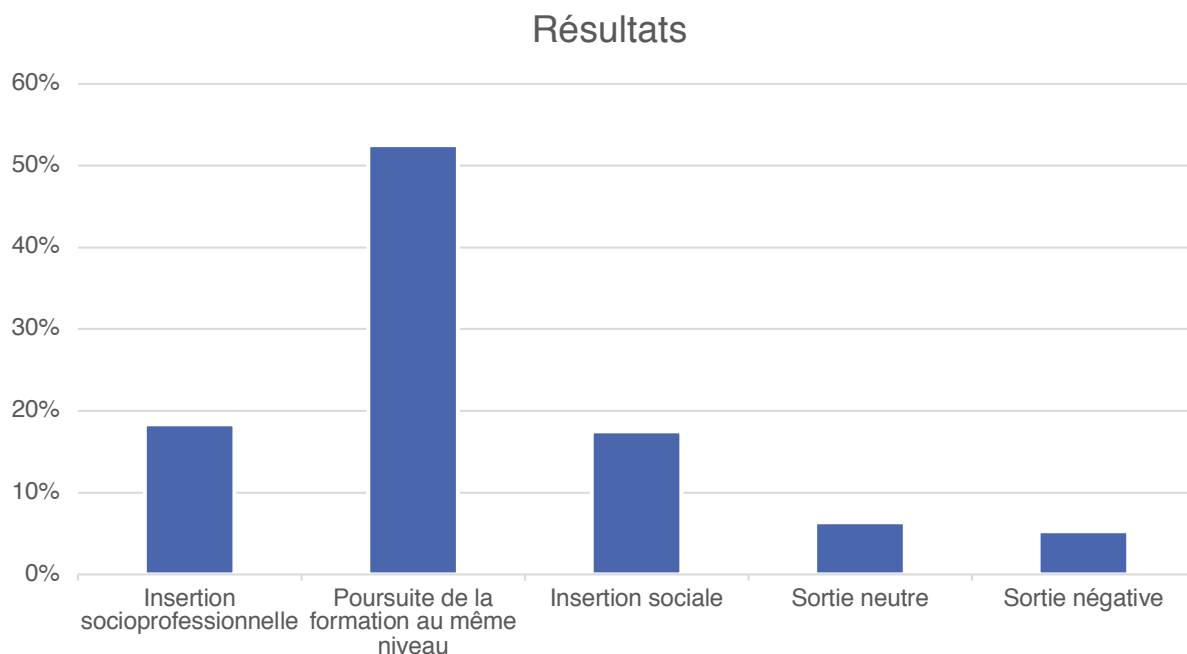
TYPE 7 : s'adresse aux élèves présentant une déficience auditive

TYPE 8 : s'adresse aux élèves présentant des troubles des apprentissages

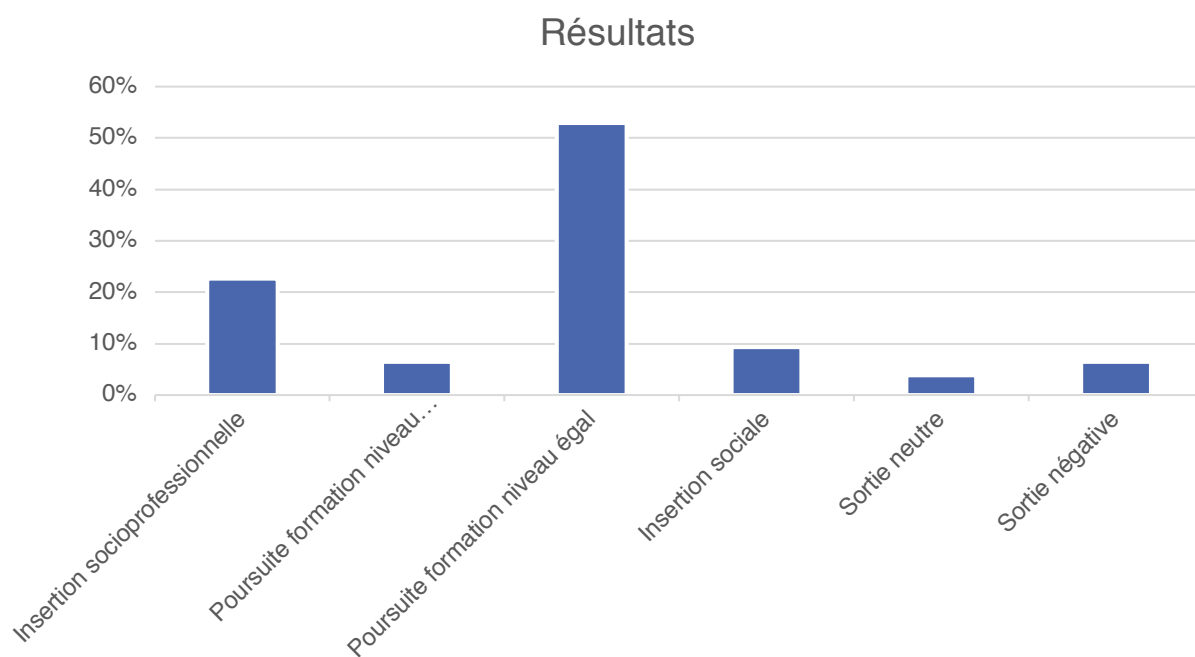


RESULTATS DES SUIVIS ET ORIENTATION DES JEUNES, ANNEE 2018

Élèves qui suivent un enseignement de forme 2



Élèves qui suivent un enseignement de forme 3



Le projet étant entré dans une phase que nous pourrions qualifier de « maturité », les chiffres continuent à traduire les actions mises en place par les référents·e·s-coordonateurs·trices avec le soutien des équipes et des professionnels de l'insertion.

Pourtant nous pointerons quelques différences avec les années précédentes :

- 1) L'année 2018 voit une légère chute apparente des élèves suivis par le projet. Cependant, elle est aisément justifiée par le départ de l'école Professionnelle de Froidmont – Saint Vincent Ferrer dont nous n'avons pas comptabilisé les élèves pourtant suivis de janvier à septembre. Et par le fait que l'école choisie pour entrer dans le projet en lieu et place de l'établissement susmentionné n'a rejoint le projet qu'au cours du premier trimestre 2019.
- 2) Pour la même raison, la proportion filles/garçons se voit également modifiée au profit d'une augmentation de filles suivies par les les référents·e·s-coordonateurs·trices.
- 3) Globalement, le nombre d'élèves scolarisés en forme 2 est en légère hausse tout comme les élèves de type 4,6 et 7 qui atteignent 12% de l'ensemble des élèves du projet.
- 4) Les sorties négatives diminuent quant à elles atteignant le chiffre de 5% bien moins élevé qu'en 2016 (9%) mais certainement encore trop grand.

Tout comme en 2017, la surprise vient du taux d'insertion socioprofessionnelle des élèves de forme 2. En effet, ce qui étonne peut-être le plus c'est le pourcentage d'insertion socioprofessionnelle des élèves suivant un enseignement de forme 2 qui continue d'augmenter pour dépasser les 18% alors que leur insertion sociale diminue. Parallèlement, on observe un phénomène inverse chez les élèves suivant un enseignement de forme 3 ; moins d'insertion socioprofessionnelle pour plus d'insertion sociale.

Ce dernier constat nous semble interpellant : les élèves pourtant qualifiables de l'enseignement de forme 3 parviennent-ils plus difficilement à s'insérer dans le monde du travail ?

Les résultats des élèves suivis en enseignement de forme 3 indiquent moins de différences avec ceux de 2017 même si nous notons un léger recul de l'insertion socioprofessionnelle au bénéfice de la poursuite de la formation au même niveau.

ACTIONS REALISEES

Intervention dans la construction du projet professionnel des jeunes

- Accompagnement toujours volontaire
- Entretien individuel
- Prise en compte du « rêve » du jeune
- Concertation avec l'équipe pédagogique
- Disponibilité des référent·e·s-coordonateurs·trices
- Réalisation du dossier du jeune
- Utilisation du PIA et du PIT
- Remise des documents utiles
- Inscription à des groupes de travail
- Élaboration de projets « SMART »
- Présentation de l'outil OIIP aux enseignants pour plus de compréhension
- Recherches sur le net avec le jeune pour faire mieux connaître les métiers
- Démarches dans une visée d'auto-détermination
- Observation des jeunes dans différentes situations professionnelles
- Travail au travers de jeux de rôles
- Création d'outils pour palier à certaines carences
- Consultations des offres d'emploi avec les jeunes
- Mise à disposition pour les jeunes d'un téléphone pour les appels liés à leurs projets
- Organisation d'un salon de la formation
- Animation sur le vote
- Constitution d'un noyau d'élèves désireux de passer le CEB adulte
- Réalisation de brochures d'information spécifiques au public de l'école
- Présentation du projet avec le film « Et maintenant, que vais-je faire ? »
- Participation au projet Epicuris (élève en cuisine)

Manière d'informer les jeunes sur les réseaux, les structures à mobiliser

- Informations orales confirmées par écrit
- Visites à l'extérieur individuelles
- Visites à l'extérieur collectives

-
- Animations dans l'établissement
 - Folder remis après chaque visite
 - Animation à destination des parents avec remise d'un échéancier.
 - Syllabus « Passeport citoyen » propre au projet remis à chaque sortant de F3 (avec rappel des structures) et répertoire d'adresses
 - Présence d'un service d'accompagnement lors des réunions de parents
 - Création de ppt à destination des élèves sur différents sujets
 - Accompagnement chez le juge de paix si besoin
 - Accompagnement aux permanences du SPF
 - Organisation d'une plateforme citoyenne
 - Alimentation de la page Facebook avec des offres d'emploi et actions dans la région
 - Animation par le CEFO sur « les métiers à l'école »
 - Réalisation d'un « parcours citoyen » dans la ville (découvertes des différents services)

Partenariats mis en place pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes

- CPAS, AVIQ, FOREM, services d'accompagnement, Les MIRE, CFISPA, CISP, centres de formation, ASBL,
- Participation aux groupes de travail
- Partenariat avec l'ASBL EOP (Extra Ordinary People) pour réfléchir à différentes questions au travers de courts métrages
- Certains maîtres de stage deviennent des partenaires qui proposent des places de stage
- Participation à des journées d'information / animation consacrées aux métiers et à l'emploi
- Partenariat avec un centre culturel
- Partenariat avec d'autres établissements scolaires
- Présentation du projet au Rotary Club
- Projet intergénérationnel : partenariat avec une maison de repos

Préparation des jeunes à la transition de l'école au monde du travail

- Écoute et soutien psychologique par les référent·e·s-coordonateurs·trices
- Création d'un CV
- Création d'une adresse mail professionnelle pour chaque élève
- Aide dans la mise en ligne du CV

-
- Classe d'insertion en ETA un jour par semaine avec un professeur
 - Invitation à se rendre à des formations extérieures
 - Organisation d'un « camp citoyen » pour montrer aux jeunes leur utilité dans la société
 - Les stages
 - Accent sur les stages en groupe pour les élèves de Forme 2 car ils rassurent les élèves plus anxieux
 - Visites d'ETA
 - Accompagnement au Planning familial pour animation sur la sexualité
 - Examens de fin d'année pour les mettre « en situation »
 - Présence des référent·e·s-coordonateurs·trices lors des évaluations de stage
 - Atelier Théâtre
 - Atelier de manutention sur les métiers avec un ergonome
 - Visites des centres de formation
 - Aide à la mise en place d'activités de loisir
 - Aide pour le permis de conduire
 - Aide pour la mobilité
 - Aide pour la recherche de logement
 - Aide pour la gestion de budget
 - Travail sur les savoirs-être

Concertation mise en place avec les divers acteurs de formation des jeunes et l'articulation entre la Formation scolaire et le placement en entreprise

- Participation aux conseils de classe
- Participation au travail en équipe
- Concertation régulière avec les professeurs
- Visites des lieux de stage des élèves
- Suivi individualisé
- Concertation avec les maitres de stage
- Participation au projet ERASMUS +
- Compte rendu des rapports de stage à toute l'équipe éducative et dans le PIT en ligne.
- Réunions avec les SLS (Services de logements Supervisés)
- Réunions avec les SRJ (Services Résidentiels pour Jeunes)
- Réunions avec les SAC (Services d'Accompagnement)
- Participation à des journées, des salons sur le handicap, l'insertion socio-professionnelle.

-
- La présentation du projet aux différents partenaires

Collaboration avec les autres référents-coordonateurs et les partenaires du projet

- Rencontres mensuelles avec les référent·e·s-coordonateurs·trices du projet
- Rencontre hebdomadaires avec la direction, le service social, le CPMSS
- Collaboration avec la Cité des métiers
- Collaboration avec la Maison de l'Emploi
- Échanges réguliers avec le responsable de la cellule emploi-formation de l'AVIQ
- Rencontre avec le SAC (Service d'Accompagnement)
- Participation aux groupes de travail

Nouveaux facteurs facilitateurs et bloquants, internes et externes à l'établissement

Facteurs Facilitateurs Internes

- Soutien de la direction
- Lien de confiance référents-coordonateurs - jeunes
- Adhésion de l'équipe au projet
- Bonne connaissance des jeunes
- Bureau et matériel mis à disposition
- Répartition du travail sur 2 mi-temps
- Bonne collaboration avec les chefs d'atelier

Facteurs Facilitateurs Externes

- Collaboration CPMSS
- Relation positive avec les maitres de stage
- Enthousiasme des partenaires par rapport au projet
- Aides à l'emploi de l'AVIQ
- Bonne connaissance du réseau de l'insertion socioprofessionnelle
- Interpellations régulières d'entreprises proposant de l'emploi
- Les formations à destination des référent·e·s-coordonateurs·trices sur les différents organismes et changements dans la législation

Facteurs bloquants Internes

- Manque de motivation des élèves
- Peur des élèves de quitter l'école
- Manque de vocabulaire / compétences
- Mauvaise compréhension des textes et des activités
- Mauvaise communication avec les collègues
- Absentéisme du jeune
- Jeune présentant un double diagnostique : handicap et santé mentale
- Refus du handicap
- Parentalité précoce

Facteurs bloquants Externes

- Pas de mobilisation des parents
- Monde professionnel peu adapté aux problèmes de handicaps physiques
- Peu d'emplois
- Peu de possibilités de stages (SAJA, ETA, ...)
- Rentabilité exigée du marché de l'emploi
- Frilosité des employeurs à engager une personne en situation de handicap
- Difficulté de faire coïncider les horaires des stages avec les horaires des transports scolaires
- Difficultés de travailler avec certains partenaires CPMSS
- Liste d'attente longue dans les services adaptés
- Une demande professionnelle de la part des ETA très éloignée des capacités des jeunes (et des horaires très durs à vivre pour les jeunes porteurs de handicaps)
- Différence marquante entre les jeunes appelés à être accueillis en SRA ou SAJA et les anciens bénéficiaires (beaucoup plus âgés pour la plupart).
- Impression qu'il n'y a pas de solution pour tous par manque de structures subsidiées et alternatives.
- Refus de l'AVIQ de faire entrer les élèves issus de la forme 3 en ETA
- Manque de connaissance par les employeurs des aides à l'emploi de l'AVIQ et du FOREM
- Difficulté de mobilité
- Incertitude quant à la pérennité du projet

-
- Pas de statut au niveau de l'insertion sociale (volontariat)
 - Manque de souplesse dans l'utilisation des subventions
 - Inadéquation entre la dénomination des métiers au FOREM et dans l'enseignement

Ce que le projet a apporté de nouveau à l'établissement scolaire et/ou dans la pratique professionnelle durant l'année scolaire concernée

- Plus de soutien à l'élève
- Un moment de réflexion sur son parcours
- Les bureaux des référent·e·s-coordonateurs·trices deviennent des lieux de parole libre
- Mise à jour du « panneau des réussite ». Motivation pour les autres à décrocher un emploi
- Dédramatisation des lieux « administratifs » (FOREM, AVIQ, ...) au travers des visites
- Communication avec l'équipe éducative et les parents favorisée. Ceci est pointé dans de nombreux établissements
- Tous les élèves de forme 2 de plus de 18 ans ont été mis en stage.
- Nouveaux dossiers élèves
- Tenue des présences aux stages
- Tableaux récapitulatifs des stages et transports organisés
- Dynamisme dans la démarche de la transition et de l'insertion
- Organisation d'une classe verte « auto-détermination »
- Plus d'élèves de forme 2 vont en stage
- Création d'un salon de la formation
- Participation à la campagne « ruban blanc » (thématique du genre)
- Création d'une pièce de théâtre
- Le projet impulse de nouvelles initiatives, de nouvelles collaborations, ... Chaque année
- Ténacité dans l'action
- Confiance : tout est possible
- Meilleure conscientisation des élèves par rapport à l'utilité de préparer l'après-école
- Participation à un grand défilé de mode axé sur le recyclage

Points à améliorer pour apporter plus d'efficacité au projet

- Commencer l'accompagnement plus tôt
- Continuer de développer des activités visant la confiance en soi
- Augmenter le nombre de visites en entreprise

-
- Mobiliser encore plus les parents
 - Travailler l'hygiène et la ponctualité
 - Participer à des journées de l'emploi
 - Un horaire complet est un minimum si le travail doit être assuré de manière efficiente.
 - Maintenir le poste afin d'assurer une continuité au-delà de 2020 en lui octroyant davantage d'heures.
 - Augmenter la visibilité du projet peut-être au travers de supports audio-visuels
 - Développer plus le concept de l'auto-détermination dans l'accompagnement des élèves
 - Créer un PIA plus lisible pour l'extérieur
 - Renforcer les contrôles du CCGPE par des personnes connaissant vraiment le projet et qui s'assurent du suivi et des remarques effectuées.
 - La possibilité pour les collègues de se former en cours d'année, régulièrement sur les meilleures pratiques à adopter pour une bonne transition/Insertion
 - Plus de budget
 - Organisation de journées « vis ma vie » entre les partenaires et les référent·e·s-coordonateurs·trices
 - Trouver de nouvelles collaborations encore et toujours
 - Proposer un CEB adulte aux élèves qui en sont capables
 - Mettre des affiches d'information dans les endroits stratégiques de l'établissement
 - Avoir un bureau à disposition du référent-coordonateur
 - Donner la place de référent·e·s-coordonateurs·trice à des personnes étant déjà en place dans l'enseignement spécialisé depuis plusieurs années

ACTIONS MISES EN PLACE DANS LES ZONES DE NAMUR, LIEGE, HUY-WAREMME ET VERVIERS

<u>Comité pédagogique</u>	<ul style="list-style-type: none">- Réunions avec les référent·e·s-coordonateurs·trices- Travail avec invités sur différents thèmes (FOREM, jobcoach, AViQ, CPMS, CFISPA, directeurs d'ETA, services d'accompagnement, ...)- Proposition d'« outils » : travail sur l'autodétermination, le travail en réseau au départ du réseau du jeune, l'orientation,...- Travaux de groupe : Jeux d'orientation, jeux de « réseau »,...- Partage d'expériences et de bonnes pratiques- Réunion de partage avec les référent·e·s-coordonateurs·trices de Liège et de Namur
<u>Comité de suivi local</u>	<ul style="list-style-type: none">- Réunions avec les directions, les partenaires de l'insertion socio-professionnelle, le CCGPE et l'EWETA
<u>Autres</u>	<ul style="list-style-type: none">- Elargissement du réseau des partenaires- Rencontres ciblées avec différents services (15-25, ...)- Représentation du projet auprès des instances : mandat dans les IBEFE, réunions au CCGPE- Représentation au travers de groupes de travail (ex : AVIQ-AGE)- Participation à des colloques, conférences, ...

LES COMITES

Comité d'accompagnement

La mission du comité d'accompagnement est d'assurer la bonne mise en œuvre du suivi opérationnel des projets « Transition/Insertion 2020 » sur l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Il est composé :

- D'un représentant du Ministre de l'Enseignement obligatoire
- Du coordonateur et des membres du bureau exécutif du CCGPE DGEO
- Des représentants des réseaux d'enseignement impliqués dans le projet
- D'un représentant de l'administration fonctionnelle concernée (Direction des Affaires générales et de l'Enseignement Spécialisé)
- D'un représentant de l'AViQ
- D'un représentant de PHARE
- D'un représentant de l'EWETA
- D'un représentant de la FEBRAP
- D'un représentant du FOREM
- D'un représentant d'ACTIRIS
- D'un représentant de l'Agence FSE

Le comité d'accompagnement se réunit au minimum deux fois par an pour évaluer les progrès réalisés pour atteindre les objectifs, analyser les rapports annuels d'activités, identifier et solutionner les éventuels problèmes et pour soumettre au Gouvernement de la Communauté française les éventuelles modifications de fonds jugées nécessaires pour atteindre les objectifs.

Comité de suivi local

Le comité de suivi local est le lieu privilégié de réflexion et de rencontre des directions des établissements scolaires impliqués dans le projet et des différents partenaires dont l'action se situe dans le champ de l'insertion socio-professionnelle.

Ce comité, distinct sur les bassins de Liège, Namur et Brabant Wallon, se réunit au minimum trois fois par an.

Outre le fait de pointer les difficultés et les facilités de la mise en place du projet au sein des établissements scolaires, les réunions de comité de suivi local permettent de diffuser l'information

et les résultats auprès des directions des écoles et des partenaires directement impliqués dans l'insertion socio-professionnelle des jeunes.

Lors de ces réunions, il se dégage régulièrement des pistes d'actions pour faciliter le travail des référents-coordonateurs. De même, de nombreux partenaires suivant le projet se proposent pour venir expliquer leur action aux référents-coordonateurs en vue d'une meilleure coordination et dans un objectif d'efficacité optimal.

Comité pédagogique

Le comité d'accompagnement pédagogique assure le suivi et le bon déroulement du projet au travers de réunions mensuelles (de 6 à 8 fois par an) réunissant les référents-coordonateurs et les coordinateurs pédagogiques. Les comités d'accompagnement pédagogique sont mis en place distinctement sur les trois zones (bassin de Namur, bassin du Brabant Wallon et bassins de Liège, Huy-Waremme et Verviers). Une ou deux fois par an, une réunion commune aux deux zones est organisée afin de donner au projet une plus grande cohérence et un meilleur partage d'expériences. Lors de ces réunions, les objectifs des coordinateurs pédagogiques sont principalement de :

- Proposer aux référents-coordonateurs des informations régulières concernant l'évolution du projet « Transition/Insertion »
- Donner des informations utiles concernant les aspects plus administratifs du projet aux référents-coordonateurs (principalement pour les écoles entrantes)
- Suivre des cas particuliers exposés et rechercher des solutions
- Apporter des d'outils méthodologiques
- Inviter des partenaires de l'insertion socioprofessionnelle en vue de donner une information précise sur des sujets variés.
- Favoriser les échanges des « bonnes pratiques » et la mixité des réseaux

Les coordinateurs-pédagogiques sont aussi le relais avec le CCGPE, l'EWETA et les directions d'écoles ainsi qu'avec les différents partenaires.

Ils sont chargés de la rédaction du rapport annuel et mettent tout en œuvre pour assurer la publicité du projet.

Ils participent à différents groupes de travail, colloques, ...

RECU REFLEXIF

Le rapport annuel 2018 révèle l'existence du développement d'une pratique professionnelle de plus en plus efficiente et innovante.

Mais l'action est loin d'être terminée et le chemin vers une société inclusive pas encore fini. Et l'on observe que d'autres défis se profilent. C'est le cas par exemple avec la multiplication ressentie de problématiques dites de doubles diagnostics et la gestion des personnes présentant ce type de profils complexes. Des obstacles se font également ressentir de façon de plus en plus aiguë comme le manque criant de places dans les structures adaptées et celui d'une sensibilisation au handicap perçue comme trop peu efficace auprès des entreprises.

Si le projet depuis 2018 a ouvert de belles perspectives pour les jeunes, peut-être est-il maintenant temps de se poser et de réfléchir au futur avec confiance et détermination.

Aussi, pour conclure, il nous semble pertinent de mettre en avant la posture d'accompagnement choisie par une des référentes-coordinatrices du projet :

« Dans notre action, il ne faut jamais s'arrêter de réfléchir, se remettre sans cesse en question et innover »

N'est-ce pas la spécificité première de l'action des référent·e·s-coordonateurs·trices du projet qui, au travers d'une démarche réflexive sont invité·e·s à repenser continuellement leur manière d'être et de faire notamment au travers des journées d'échanges entre professionnel·le·s ?

N'est-ce pas ce qui fait notre richesse, notre singularité et notre différence ?

